

INFORMATION.

RESSORT
LA COUR D'APPEL
DE RIOM
TRIBUNAL CIVIL
DE MOULINS
(ALLIER).

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TÉMOINS.

CABINET
Du Juge d'Instruction

COTE N°

L'an mil huit cent cinquante *trois* et le *vingt deux* du mois de *Septembre*

Devant nous *Benjamin* juge d'instruction de l'arrondissement de Moulins, chef-lieu du département de l'Allier, étant en notre cabinet, sis au Palais-de-Justice, assisté de *me*

Benjamin
Est comparu le témoin ci-après nommé, cité à la requête de M. le Procureur de la République, en vertu de notre Cédule en date du *vingt huit* notifié le *vingt* par l'huissier *Guillemin* ainsi qu'il résulte de l'original de l'exploit d'assignation dûment en forme.

Ledit témoin, appelé pour faire sa déclaration sur les faits et circonstances qui peuvent être à sa connaissance relativement à *Marguerite, Guillemain, Fleutat, Cachin, Grandjean, Fraissier, Baron, Robin, Coustet.*

a été entendu par nous séparément et hors la présence du prévenu. Il nous a représenté la copie de citation qui lui a été donnée, a prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité: et, enquis s'il était domestique, parent ou allié du prévenu, et à quel degré, a répondu et déposé oralement ainsi qu'il suit:

Je m'appelle *Moultou, Pierrez agé de 26 ans, journalier*
Frenet, non parant domestique de profession
à l'époque des vendanges j'étais avec Marguar
à travailler chez M. Broussier, Marguarite me
proposa de venir dans sa petite société, j'ai dit:
quelles est cette société? est ce une société de parents
comme celle qui est à Moulins? il m'a répondu:
c'est à peu près la même chose que au canton de
la ville de Foussaint, le père Guillemain vient
me faire demander pour aller chez Marguarite



A. 12

Benjamin

Benjamin